

Jeudi 19 février 2015

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉZIERS MÉDITERRANÉE LAURÉATE DE L'APPEL À PROJETS « TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE »

En septembre 2014, la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a lancé un appel à projets intitulé « territoires à énergie positive pour la croissance verte ». Ce dernier a entraîné une mobilisation d'une ampleur sans précédent puisque 528 territoires ont candidaté, exprimant ainsi la volonté de s'engager dans la transition énergétique de la France. **Lundi 9 février 2015 ont été présentées les collectivités lauréates, parmi lesquelles figure la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée.** Comme tous les lauréats, l'Agglomération Béziers Méditerranée se verra attribuer un fonds spécial pour la transition énergétique, afin d'être accompagnée financièrement et techniquement sur l'ensemble des projets créatifs et innovants qu'elle entreprendra.

Cette opération vise à mettre en œuvre localement des actions concrètes, en vue de remplir les objectifs nationaux fixés par le projet de loi sur la transition énergétique :

- la réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990,
- la diminution de la consommation d'énergie de 20% par rapport à 2012,
- porter la production d'énergie renouvelable à 32% de la consommation énergétique finale.

Pour répondre à ces objectifs nationaux, les actions locales attendues concernent les domaines suivants :

- la réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public,
- la diminution des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports,
- le développement de l'économie circulaire et de la gestion durable des déchets,
- la production des énergies renouvelables locales,
- la préservation de la biodiversité, la protection des paysages et la promotion de l'urbanisme durable,
- le développement de l'éducation à l'environnement, de l'éco-citoyenneté et de la mobilisation locale.

Par cette distinction, l'Agglomération démontre qu'elle s'inscrit dans une dynamique de croissance verte, qui s'articulera autour de tous les axes d'intervention au service de la transition énergétique et écologique de son territoire.